

METHODOLOGIE ET SUIVI D'UNE FICHE DE DYSFONCTIONNEMENT RESEAU INTER HOSPITALIER

Déclaration d'une Fiche de Dysfonctionnement Réseau dans le ROR

(ROR : REGION / Déclaration dysfonctionnement Réseau)

- **anonyme pour le patient**-

Réception de la fiche par le Dr BARONDEAU-LEURET

Transmission

⇒ Pour instruction

- aux médecins non concernés par les faits
(1 référent par département - Côte d'Or : Dr HONNART,
Saône et Loire : Dr COREGE, Yonne : DUCHE-TAILLEZ, Nièvre : Dr GUENOT)

- par le RUB de façon contradictoire si nécessaire

⇒ Pour information

aux Chefs de services concernés
par les faits

Présentation de la FDR au GRUB

(tous les trois mois)

Validation GRUB

En fonction de l'objet

Diffusion dans le ROR/ Redmine
de la fiche traitée et validée aux :

- Médecins Chefs des Urgences, Urgentistes
- Services Qualité des établissements concernés
- Déclarant
- ARS
- Responsables des FMIH pour information territoriale

Présentation à l'un des 3
groupes de travail du PARU :

- Gr1- AMU/ Médecine libérale/
PDSA
- Gr2- SAMU/ SMUR
- Gr3- FMIH/ GHT/
Territorialisation des urgences